

**LA PLATE-FORME NON GOUVERNEMENTALE EUROMED**  
**Rapport de synthèse**  
**Jeunesse et Transition Démocratique en Méditerranée**  
**10 et 11 Décembre 2011**  
**Rabat**

La Plate-forme non gouvernementale Euromed (PNGE) a organisé en coopération avec la Fondation allemande Friedrich Ebert (FES) et le Conseil National des Droits de l'Homme (CNDH) une rencontre sur le thème « Jeunesse et transition démocratique » les 10 et 11 décembre 2011 à Rabat. Cette rencontre s'est articulée autour de trois axes :

- Quelle est notre lecture de la situation des jeunes à l'heure actuelle et quelles sont les aspirations de la jeunesse méditerranéenne ?
- Quel est le rôle des jeunes dans le projet de l'édification de l'État de droit dans le sud de la Méditerranée ?
- Quels sont les processus de rapprochement possibles entre les jeunes des deux rives de la Méditerranée (nord et sud), dans le cadre d'une action commune, au sein même des changements actuels, en vue d'établir la démocratie et la gouvernance en Méditerranée ?

Ont été invités à cette rencontre les membres de la PNGE, des jeunes et des acteurs qui ont été impliqués dans le « printemps arabe » ainsi que des chercheurs qui se sont intéressés aux questions de la jeunesse et aux derniers événements liés à cette mobilisation des jeunes dans la région euro-méditerranéenne.

La séance d'ouverture a été l'occasion de rappeler l'histoire riche de la PNGE depuis sa création dans le cadre du Processus de Barcelone et le rôle que devaient jouer les pays européens pour promouvoir la démocratie et garantir le respect des droits de l'Homme dans la région méditerranéenne. La PNGE pense que l'Union Européenne n'a pas assumé pleinement ce rôle par le « profil bas » qu'elle a affiché en privilégiant les intérêts politiques, économiques et sociaux de ses Etats membres. Devant cette situation marquée par l'absence des libertés à la rive méditerranéenne sud, le naufrage du système éducatif, le poids du budget militaire, l'ampleur des mutations démographiques, l'affirmation de la place des femmes dans les sociétés arabes, l'impact des NTIC ... et que tous les rapports sur le développement réalisés par des experts de la région ont souligné ; quatre questions majeures doivent encadrées l'agenda de la PNGE relatif au thème de cette thématique objet de cette rencontre :

- 1) L'évidence multidimensionnelle de l'intégration de la jeunesse (emploi, santé, citoyenneté, etc.) ;
- 2) La lutte discrimination et la violence contre de la femme afin d'assurer l'égalité et instaurer la parité ;
- 3) La gestion du passé à travers la justice transitionnelle pour finir avec les violations des droits de l'Homme ;
- 4) La gestion pacifique du processus démocratique comme seule alternative tout en articulant la national au régional et international.

Ce travail devra se faire en mettant « l'Homme avant le profit ». D'ailleurs, la crise économique actuelle a mis en avant les excès du libéralisme. Ce qui nécessite un arbitrage entre l'économique et le social et les intérêts individuels et ceux de la collectivité. Le rôle de la société civile à travers ses réseaux, dans ce cadre, peut combler la défaillance de l'Etat qui ne peut répondre seul aux défis et enjeux nouveaux que les mouvements de jeunes posent. Il a

été souligné que la région méditerranéenne a besoin d'un partenariat d'intégration régionale où le Processus de Barcelone devra être « reconsidérer ou, du moins, réviser de manière à donner au concept du partenariat entre les deux rives, une nouvelle signification inspirée des conditions objectives nouvelles imposées par la nouvelle géopolitique avec une plus grande implication des institutions européennes afin d'accompagner la dynamique dans toute la région méditerranéenne.

Les débats autour des trois axes susmentionnés, qui se sont déroulés dans un climat serein et responsable, ont versé dans le même sens. Au-delà de leur diversité complémentaire nous pouvons dégager les idées suivantes :

- a-** Par rapport au « jeunisme » qui amplifie le rôle des jeunes comme zone socio-historique, la jeunesse reste une catégorie sociale définie par la société (Pierre Bourdieu) et qu'il ne faut pas la percevoir de manière monolithique. De part ses origines sociales, ses caractéristiques socio-démographiques et socio-professionnelles, elle est traversée par des différentes idéologies et partagée par ses pratiques culturelles.
- b-** Majoritaire dans la rive méditerranéenne sud, cette catégorie sociale ne bénéficie que de 1% du budget de l'Etat, en plus les constitutions de 14 pays de cette rive ne la mentionnent pas. Cela explique sa vulnérabilité non seulement sociale mais aussi « institutionnelle » ; minoritaire dans la rive Nord, sa précarité socio-économique et politique est relative par rapport aux conditions que sévit la jeunesse au Sud. Cependant, les jeunes de la rive sud sont plus mobiles que ceux du Nord malgré les problèmes de visa et les politiques migratoires draconiennes. En termes de logement, même les jeunes âgés de 30 ans et plus continuent à vivre chez leurs parents ce qui engendrent des conflits générationnels au sein de la famille (autonomie, style de vie, la reconnaissance, etc.).
- c-** Cette situation a poussé les jeunes d'être à l'avant-garde : au sud pour réformer leurs sociétés en demandant plus de liberté et de démocratie ; au nord en s'indignant de la politique en vigueur qui ne leur donne pas la place convenable et ne prends pas en compte leurs attentes. Les intervenants ont constaté qu'il y'a un lien commun entre ces jeunes. D'un côté, ils manifestent un grand intérêt à l'espace méditerranéen, havre de l'interculturalité, mais leur connaissance reste fragile. La création des interdépendances est un atout afin que rendre les guerres qui sévissent au sein de l'espace méditerranéen impensable mais aussi impossible.
- d-** Les formes de mobilisation développées par les jeunes dans les différents pays du monde arabe montrent le niveau de créativité et la qualité de l'engagement par la recherche de consensus, le travail de proximité, la patience pour construire des espaces d'expression et de participation dans un cadre de paix et de reconnaissance de la force sociale et sa capacité d'innover et d'œuvrer pour le changement. Cette mobilisation variée non seulement dans ses formes d'expression, d'organisation (réseaux sociaux) mais aussi dans ses actions en matière de services, d'information (alternative), d'empowerment, de plaidoyer, de lobbying et de négociation.
- e-** Ce « printemps arabe », que certains osent nommer « le printemps méditerranéen » a permis l'émergence d'acteurs nouveaux, en l'occurrence les jeunes transcendant les traditionnelles catégorisations, ainsi que la naissance d'une société civile de terrain et la renaissance et la reconnaissance du peuple. La convergence de ces mouvements de contestations a débouché sur des révoltes mais aussi des révolutions que personne ne les voit venir. Ces événements ont jetés la pavé dans la marre du partenariat euro-méditerranéen.

- f- Plusieurs problèmes ont végété dans le cadre de ce partenariat qui a été plus axé sur l'économique sans montrer une certaine efficacité pour résoudre ce qui est politique et social, à savoir : les conflits israélo-palestinien et arabo-israélien, les droits de l'Homme, la démocratie, la migration, le droit au développement, etc. Cela, malgré les programmes d'aide au développement et de coopération au niveau bilatéral et multilatéral. Les participants étaient unanimes que l'Union Européen a cédé la place à des forces non-méditerranéennes qui ont pu imposer leurs orientations et leurs visions dans cette région.
- g- La jeunesse des deux rives méditerranéennes, dans ce cadre, et comme l'ont soulevé les participants, doivent s'organiser dans le cadre d'une structure souple pouvant mettre en exergue la complémentarité entre le national et le régional ainsi que l'international pour un « autre espace méditerranéen possible » afin de consolider les acquis de ces mouvements tout en contournant les formes d'inhibition qui guettent ces mouvements encore spontanées.

A la lumière de ces idées majeures, les participants appellent la PNGE à s'atteler à la concrétisation des recommandations suivantes :

**1) Pour la société civile euro-méditerranéenne :**

- Lutter pour sa liberté et son autonomie tout en préservant sa diversité, mutualisant les ressources et développant leur coopération.
- Œuvrer dans la transparence et la démocratie dans ses dimensions représentative et participative
- Donner à la jeunesse la place qui lui convient comme atout et un élément de la solution

**2) Pour la jeunesse euro-méditerranéenne :**

- Se constituer comme force avant-gardiste dans la mobilisation contre les forces obscurantistes et fondamentalistes que ce soient religieux, ethniques, culturels ou sur la base du sexe
- Développer des réseaux interdépendants de vigilance pour accompagner les changements que connaissent la région pour plus de démocratie, d'élargir les espaces d'expression, le renforcement d'accès à la décision en garantissant une visibilité politique de la jeunesse.

**3) Pour la Plate-forme non gouvernementale Euromed :**

- Devant les défis que connaît la région, la PNGE est appelée à revoir sa manière de travail et ses programmes d'activités.
- Veiller à la création d'un réseau euro-méditerranéen pour les jeunes et accompagner sa mise en œuvre.

**4) Pour les Etats de la rive sud méditerranéenne :**

- Ouvrir des chantiers de réformes de nouvelles générations garantissant plus de participation aux catégories maintenues dans la situation de mineur (les femmes, les jeunes, etc.)
- Revoir les politiques de jeunesse de manière à garantir aux jeunes une citoyenneté participative.
- Considérer la société civile indépendante démocratique comme acteur fiable et partenaire incontournable dans l'instauration de la démocratie, la justice sociale et les libertés.
- Considérer la Plate-forme non gouvernementale Euromed un partenaire régional fiable et incontournable et le doter de tous les moyens et les outils

afin qu'elle puisse jouer son rôle de fédérateur et mobilisateur ainsi qu'acteur prioritaire.

**5) Pour la Commission Européenne :**

- L'appui financier et politique de la PNGE en tant que société civile autonome, démocrate et organisée dans la région, surtout en ce moment où la région est entrain de vivre un tournant irréversible dans son histoire.
- Aussi, les participants appellent l'Etat et le gouvernement français, pays siège de la Plate-forme non gouvernementale Euromed, d'appuyer ces recommandations et œuvrer pour leur concrétisation financièrement et politiquement.